



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 61772

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la candidature de Paris aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2012. La commission d'évaluation du Comité international olympique a quitté Paris à la fin de la semaine dernière, après y avoir passé cinq jours pour évaluer la candidature de la capitale. Cette étape, particulièrement importante, ne signifie pas que les efforts des défenseurs du dossier, mais aussi de l'ensemble des Parisiens et des Français, doivent s'arrêter là, même si cette visite a été positive. Aussi, elle lui demande quelles sont les actions à venir de l'équipe de candidature pour continuer de défendre le dossier français d'ici, à la décision finale à Singapour, le 6 juillet prochain.

Texte de la réponse

La commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO) en visite à Paris du 9 au 13 mars 2005 a félicité l'équipe du groupement d'intérêt public (GIP) Paris-Ile-de-France 2012 pour la démonstration de son grand professionnalisme. Le concept retenu par le dossier de candidature de Paris 2012 « Un village, deux noyaux » apporte l'assurance d'organiser des jeux Olympiques pour les athlètes, au coeur de la ville, dans un esprit festif et convivial. Une charte de l'environnement et du développement durable a été entérinée par le comité de candidature. Cette charte définit les grands principes et objectifs à respecter en vue de l'organisation des jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2012. Cette préoccupation permettra aux jeux de laisser un héritage positif pour l'homme et l'environnement. Il s'agit maintenant de continuer d'informer et de promouvoir les atouts du dossier parisien pour convaincre les membres du Comité international olympique du bien-fondé de désigner Paris en tant que Ville hôte des Jeux de la xxxe olympiade, le 6 juillet prochain à Singapour. L'équipe du GIP Paris 2012 et ses membres fondateurs participent activement aux réunions internationales au cours desquelles sont présentés les atouts de la candidature parisienne. Ainsi, après la réunion des comités nationaux olympiques océaniques à Brisbane (Australie) en mars, c'est à Berlin que s'est poursuivie, mi-avril, la promotion du dossier devant les représentants des fédérations sportives internationales réunis au cours du salon professionnel Sport Accord. Au cours des prochaines semaines, la communication internationale se poursuivra au Ghana lors de la réunion des comités olympiques nationaux d'Afrique. En France, également, les efforts de communication vont se poursuivre au cours des prochaines grandes manifestations sportives : au tournoi de Roland-Garros, au meeting d'athlétisme au Stade de France-Paris 2012 le 1er juillet prochain, et durant les premières étapes du Tour de France cycliste qui débutera au début du mois de juillet. De plus, de nombreuses initiatives locales de soutien à la candidature parisienne sont prévues sur tout le territoire. À un mois de la décision finale, Paris et la France « s'olympiseront » au cours de manifestations populaires et symboliques et, dans les dernières journées avant le vote à Singapour, tous les Français seront invités à démontrer leur enthousiasme et leur motivation pour accueillir et organiser les jeux Olympiques de la xxxe olympiade en France.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Aurillac](#)

Circonscription : Paris (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61772

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 29 mars 2005, page 3160

Réponse publiée le : 21 juin 2005, page 6302